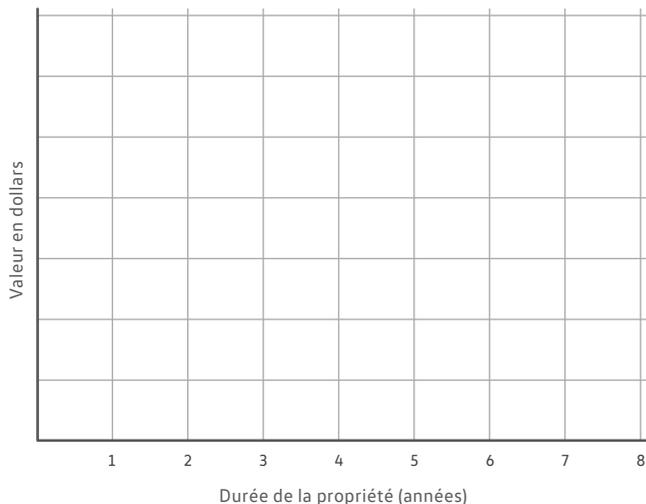


# Évaluation personnelle.



## Le saviez-vous?

- Près de 32 % des véhicules d'échange présentent des fonds propres négatifs<sup>2</sup>
- Les prêts automobiles peuvent comporter des fonds propres négatifs pendant jusqu'à 6 ans

2. Source: J.D. Power, 2017.

## L'avantage Volkswagen.

- Entièrement soutenu par Volkswagen Canada
- Payable par mensualités abordables
- Garantie de remboursement de 60 jours

Demandez plus de renseignements à votre concessionnaire  
ou composez le:

**1-877-334-VWPP**

**[vwprotection.ca](http://vwprotection.ca)**

Il s'agit d'un programme de fidélisation en vertu duquel un membre du programme peut, en cas de perte de véhicule, avoir droit à certains privilèges en concession. Le contenu de la présente brochure ne constitue qu'un résumé de certaines des conditions générales de cet accord. Veuillez consulter l'accord lui-même pour connaître tous les détails des privilèges et des exclusions. Les conditions générales de cet accord remplacent le contenu de la présente brochure. Il est possible que le Programme privilège perte de véhicule ne soit pas offert dans toutes les provinces ou tous les territoires, et que certaines dispositions puissent être différentes en fonction des exigences en vigueur dans chaque province ou territoire. (S.Eou0).

« Volkswagen » et le logo Volkswagen sont des marques déposées de Volkswagen AG.

VWPP-VLPPNEF-180619

**Volkswagen Protection Plus**<sup>MD</sup>  
Programme privilège perte de véhicule



**Privilège Plan valeur variable**  
pour les véhicules neufs,  
d'occasion certifiés et  
d'occasion.



**[vwprotection.ca](http://vwprotection.ca)**



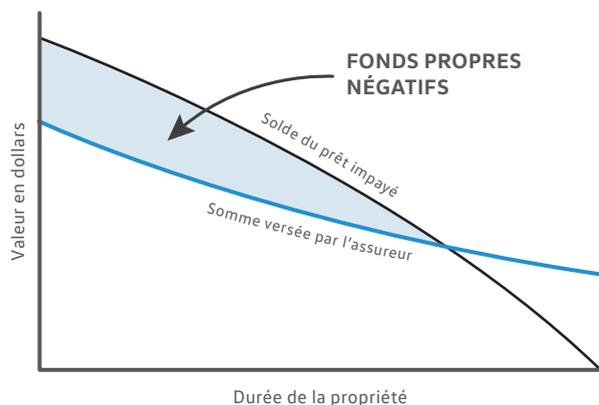
## Pensez-y...

Si votre **véhicule est déclaré perte totale**, et qu'il présente des **fonds propres négatifs**<sup>1</sup>, il est possible que votre assureur ne paie que la **juste valeur marchande** de votre véhicule.

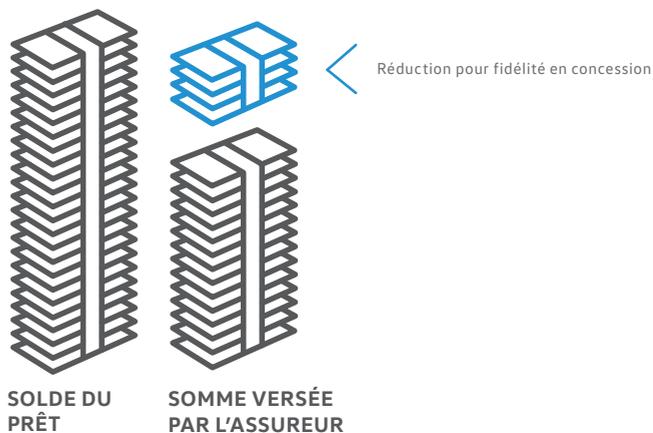
COMMENT REMBOURSEZ-VOUS LE SOLDE DE VOTRE PRÊT?

## Nous pouvons vous aider.

Grâce à Privilège Plan valeur variable, vous pouvez être admissible à une réduction pour fidélité en concession, d'une valeur égale à la différence entre la somme versée par votre assureur et le solde du prêt, applicable sur un véhicule de remplacement.



## Regardez. C'est facile à comprendre.



## Par exemple.

Solde du prêt impayé	23 000 \$
Somme versée par l'assureur	16 000 \$
<b>Réduction pour fidélité en concession</b>	<b>7 000 \$</b>

Le Programme privilège perte de véhicule n'est pas offert au Québec.

Le Privilège Plan valeur variable n'est offert qu'aux clients qui financent leurs véhicules. Les clients qui optent pour la location ou ceux payant comptant ne sont pas admissibles.

Les graphiques contenus dans cette brochure ne sont fournis qu'à titre explicatif. Il est possible que les valeurs qui y sont indiquées ne correspondent pas précisément à celles qui s'appliquent à votre situation. La réduction variable pour fidélité en concession est plafonnée à 150 % du prix de vente au détail suggéré du véhicule.

1. Lorsque le solde de votre prêt automobile dépasse la valeur du véhicule.